



BAYON

Infos



Actus Municipales

Délibérations municipales
Visite du Maire de Straelen
Plantations aux étangs
Repas dansant des aînés
Commémorations du 11 Novembre

Education

Actualités de la maternelle F.Dolto
La Providence : Souvenir et St Nicolas
Echanges culturels au collège
Actualités du PERISCOPE

L'Actualité Sportive

Au coeur de l'EHF-Euro 2018

Culture et Festivités

Du côté du Comité des Fêtes

L'Édito du Maire

L'édito de septembre dernier évoquait la future rencontre de début octobre avec nos amis de Straelen dans le cadre du jumelage de nos deux communes. Elle fut simple, intense, sincère et marquée par une volonté forte de poursuivre ce lien qui a été créé il y a si longtemps. Vous en trouverez le détail dans l'article que nos amis allemands ont publié dans leur journal, et qui figure dans ce *Bayon Infos* en page 5. L'occasion était idéale pour implanter et inaugurer le panneau indiquant la distance qui sépare nos deux communes, à l'identique de ce qui existe devant la mairie de Straelen. C'est une rencontre annuelle qui a lieu en alternance dans chacune de nos deux communes. Il y a bien d'autres rencontres et heureusement car une visite par an ne permettrait pas de nourrir cette amitié. Les liens sont entretenus aussi par les échanges divers en particulier avec les enfants et surtout, pour Bayon, par notre comité de jumelage dont l'action est efficace et qui entretient une relation de profonde amitié avec le comité de jumelage de la ville de Straelen.

Lors de la réunion publique d'octobre a été présenté le plan de sécurisation routière et piétonne à l'intérieur de la Commune. Des remarques ont été faites, dont certaines seront prises en compte, et le dossier définitif sera consultable sur notre site web courant janvier. Je rappelle que nous sommes contraints par les réglementations, dont le code de la route. Cette organisation de sécurisation n'est pas figée, elle pourra évoluer en fonction des résultats obtenus et de ce que nous constaterons sur le terrain. Le plan de financement de cette opération va être bouclé rapidement pour que les travaux se réalisent dès le printemps.

La phase 1 des travaux du stade est terminée, le Conseil Municipal a décidé de laisser le libre accès aux terrains de handball et basket-ball à compter des vacances de février. Nous espérons que les utilisateurs en feront bon usage.

Le dossier de financement pour la 2^{ème} partie de restructuration du stade est en phase finale : nous préparons actuellement le cahier des charges pour lancer les appels d'offres courant février. La mise à disposition au printemps du petit terrain de football permettra de limiter l'impact que provoquera la non disponibilité du grand terrain pendant cette 2^{ème} phase.

Les voiries de notre Commune sont en mauvais état et doivent aussi être mises en conformité avec les normes actuelles, en particulier celles liées aux handicaps. Pour ce faire, nous avons demandé l'appui des services spécialisés du Département pour un diagnostic précis et une aide au recrutement d'un bureau d'étude. Compte tenu de leur importance, ces travaux seront étalés sur plusieurs années. Ils permettront aussi de renforcer la sécurisation que j'ai évoquée ci-avant.

Je souhaite à chacune et à chacun mes meilleurs vœux pour 2019.

Hôtel de Ville

18 avenue de la Gare 54290 BAYON



Horaires d'accueil du public :

- ▶ du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-16h30
- ▶ le samedi : 9h-12h
- ▶ fermé les après-midis pendant les vacances scolaires

☎ 03 83 72 51 52 - Fax 03 83 72 50 20

Courriel : secretariat@mairie-bayon.fr

Site web : www.mairie-bayon.fr

L'Équipe Municipale



Maire : Jacques BAUDOIN

jacques.baudoin@mairie-bayon.fr



1^{er} Adjoint : Nicolas ANDRÉ

nicolas.andre@mairie-bayon.fr

Information et Communication

Gestion des salles et des équipements

Vie associative - Autorisation des manifestations



2^{ème} Adjointe : Martine BONNE

martine.bonne@mairie-bayon.fr

Affaires scolaires

Action sociale



3^{ème} Adjoint : Didier PERRIN

didier.perrin@mairie-bayon.fr

Prévention Sécurité

Fêtes et animations municipales



4^{ème} Adjoint : Alain RAVAILLER

alain.ravaille@mairie-bayon.fr

Tourisme - Camping - Étangs

Développement économique

Gestion du cimetière

Conseillers Municipaux :

Chantal BAILLY - Marie-Claire BERVARD

Stéphane BERVARD - Lydia FRANCOIS

Brigitte HENRY - Andrée NOIROT

Maria RICHARD - Daniel WELTZHEIMER



Extraits des délibérations du Conseil Municipal

par Nicolas ANDRÉ, Lucas MORAND



Nouvelle salle de réunion du Conseil Municipal

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

10 conseillers présents sur 13

Absentes excusées : Mme Martine BONNE (procuration à M. Jacques BAUDOIN), Mme Lydia FRANCOIS, Mme Brigitte HENRY.

CONVENTION DE PARTENARIAT « ECOLES NUMÉRIQUES INNOVANTES ET RURALITÉ »

La convention « Ecoles numériques innovantes et ruralité » a pour objet d'accompagner les personnels de l'école dans la mise en œuvre du projet numérique et de fixer les modalités de financement de l'acquisition des équipements numériques mobiles et services associés. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention sous réserve de l'accord unanime des communes membres du RPI Dolto (une convention entre les communes devra être signée avant le 31 octobre 2018 définissant la participation financière de chacune).

DÉLIBÉRATION D'INTENTION SUR LE PROJET DE CRÉATION D'UNE COMMUNE NOUVELLE AVEC ROVILLE-DEVANT-BAYON

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal l'idée de créer une commune nouvelle avec Roville-devant-Bayon compte tenu de la proximité géographique des deux communes (les deux communes se partagent la même zone touristique avec les étangs en zone naturelle protégée), qu'elles sont dans le même bassin de vie (les habitants de Roville viennent dans les commerces de proximité de Bayon, au collège, à la gare, aux boulangeries, au tabac presse, aux coiffeurs, à la maison de santé, à la pharmacie...), de la volonté de travailler ensemble dès maintenant, d'un tissu associatif qui travaille déjà ensemble (les associations sportives se partagent les infrastructures), du nom de la commune de

Roville-devant-Bayon qui prouve encore une fois le lien avec la Commune de Bayon, des avantages financiers que la loi a mis en place pour ces structures. Le Conseil Municipal décide d'adhérer au projet de création d'une commune nouvelle avec Roville. Délibération adoptée à l'unanimité.

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2018

11 conseillers présents sur 13

Absentes excusées : Mme Chantal BAILLY, Mme Lydia FRANCOIS (procuration à M. Nicolas ANDRÉ).

MODIFICATION DES RÈGLEMENTS D'UTILISATION ET DES TARIFS DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

M. Nicolas ANDRÉ expose la nécessité d'actualiser les différents règlements d'utilisation des équipements municipaux (salles associatives Dolto, salle polyvalente, centre culturel Henri Gaudel et stade), en y ajoutant notamment la possibilité pour la Commune de facturer des heures de ménage et de mettre à jour la partie concernant les ordures ménagères et les opérations de réservation. Le Conseil Municipal approuve les nouveaux règlements d'utilisation et tarifs et décide de leur entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2018. Délibération adoptée à l'unanimité. Ces documents sont consultables sur le site web de la Commune : www.mairie-bayon.fr

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

M. Nicolas ANDRÉ propose au Conseil Municipal de verser une subvention de 100 € à « l'Amicale Bayonnaise des Anciens Combattants de la France d'Outre-Mer (ABACFOM) » organisatrice de la commémoration du 100^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918. Délibération adoptée à l'unanimité.

APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT OU LA LOCATION D'UN CAMION BENNE

Le Maire énonce les caractéristiques essentielles de ce programme : achat ou location d'un camion benne en remplacement de l'actuel. Le véhicule utilitaire sera neuf de couleur blanche avec benne basculante ampliroll, rehausses latérales acier perforé et ridelle arrière amovible et rabattable. Puissance 110 cv minimum. Coût prévisionnel estimé 40 000 € TTC pour l'achat. Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à une procédure adaptée (ou à un appel d'offres ou toute autre procédure appropriée). Délibération adoptée à l'unanimité.

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DE LA RUE DE LA MAIRIE

Considérant le fait que la Mairie va emménager dans de nouveaux locaux, 18 avenue de la Gare, il apparaît opportun de modifier le nom de l'actuelle « Rue de la Mairie ». M. Alain RAVAILLER propose au Conseil Municipal de choisir entre trois noms de rues : rue de l'Ancienne Mairie, rue de l'Ancien Hôtel de Ville, rue du Vieux Moulin.

Ont obtenu : Rue de l'Ancienne Mairie : 6 voix (M. Nicolas ANDRÉ, M. Stéphane BERVARD, Mme Lydia FRANCOIS, Mme Andrée NOIROT, M. Didier PER-RIN, M. Daniel WELTZHEIMER) ; Rue de l'Ancien Hôtel de Ville : 1 voix (Mme Brigitte HENRY) ; Rue du

Vieux Moulin : 5 voix (M. Jacques BAUDOIN, Mme Marie-Claire BERVARD, Mme Martine BONNE, M. Alain RAVAILLER, Mme Maria RICHARD). La majorité l'emportant, le Conseil Municipal approuve le changement de dénomination de l'actuelle « Rue de la Mairie » en « Rue de l'Ancienne Mairie » avec effet à compter du 1^{er} janvier 2019.

De nouvelles plaques de rue seront installées dans le courant du mois de janvier. Un petit guide pratique édité par les services municipaux à l'attention des particuliers et professionnels domiciliés dans cette rue leur a été distribué. Il est également téléchargeable sur le site web de la Mairie : www.mairie-bayon.fr



Réforme des listes électorales au 1^{er} janvier 2019

rapporté par Nicolas ANDRÉ, Lucas MORAND (source : association des Maires de Meurthe-et-Moselle)

Concrètement, qu'est-ce que cela change pour moi ? Rien si je suis déjà inscrit(e) sur la liste électorale de ma commune et que je ne déménage pas. Sinon, de nouvelles conditions me permettent plus largement de m'inscrire sur les listes électorales d'une commune (lire plus loin). Le Maire validera mon inscription dans un délai plus court.

Jusqu'à quand puis-je m'inscrire sur la liste électorale ? En 2019, pour les élections européennes, la date limite d'inscription est le 31 mars 2019.

En 2020, je pourrai m'inscrire sur la liste électorale jusqu'à 6 semaines avant l'élection. A savoir : le 31 décembre ne sera plus la date limite d'inscription sur la liste électorale.

Qui est compétent pour l'inscription sur les listes électorales ? Le Maire. Il vérifie si la demande d'inscription répond aux conditions fixées par le code électoral et prend une décision dans un délai de 5 jours.

Y a-t-il toujours une inscription d'office des jeunes majeurs ? Oui. Cette inscription est faite par l'INSEE. Les jeunes majeurs n'ont pas besoin de venir s'inscrire sur la liste de la commune (sauf déménagement).

Qui peut s'inscrire sur la liste électorale de la commune ? Dans le cas des personnes qui ne sont inscrites sur aucune liste ou qui ont déménagé, à compter du 1^{er} janvier 2019, peuvent s'inscrire sur la liste électorale de la commune : les personnes ayant leur domicile sur la commune ou qui y résident depuis 6 mois au moins ; les enfants de moins de 26 ans des électeurs qui ont leur domicile dans la com-

mune ou y résident depuis 6 mois au moins (étudiants ou jeunes travailleurs) ; le gérant ou l'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle depuis 2 ans (SARL, SCI, etc.) ; l'électeur figurant au rôle d'une des contributions directes communales pour la 2^{ème} année consécutive (et non plus la 5^{ème} année consécutive). Il s'agit de la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties et la cotisation foncière des entreprises (CFE). Lors de leur inscription, les personnes doivent justifier qu'elles entrent dans une des catégories précitées.

Qui est compétent pour la radiation sur les listes électorales ? Le Maire radie les électeurs qui ne remplissent plus aucune des conditions précitées pour être inscrits sur la liste électorale. Cette radiation doit être faite après avoir demandé des explications à l'électeur concerné. La commission de contrôle peut également radier des électeurs après avoir demandé à l'électeur concerné des explications.

Qu'est-ce que la commission de contrôle ? Dans chaque commune, la commission de contrôle statue sur les recours des administrés contre les décisions du Maire, s'assure de la régularité de la liste électorale. A cette fin, elle peut aussi radier des électeurs ou inscrire un électeur que le Maire a refusé d'inscrire. La commission de contrôle n'intervient pas avant la décision du Maire, elle peut en revanche la contrôler après qu'elle ait été prise.

Comment est-elle composée ? Elle est composée de 3 membres. Le nom des membres la composant sera affiché en mairie courant janvier 2019.



Visite du Maire de Straelen à Bayon

traduit de l'article paru dans la presse allemande (photos : Nicolas ANDRÉ, Laurence VILLEGGER)

A l'invitation du Maire de Bayon, Jacques BAUDOIN, le Maire de Straelen, Hans-Josef LINßEN, accompagné de son adjoint Heiner BONNS et des membres du bureau de l'association « Amis de Bayon », a effectué une nouvelle visite dans la ville jumelle de Bayon du 5 au 7 octobre. Déjà l'année précédente, le Maire de Bayon avait fait la connaissance de Straelen lors de la Schützenfest.

Les invités ont été chaleureusement accueillis au centre culturel Henri Gaudel, où était également présentée une exposition sur les origines du jumelage.



En compagnie de Laurence VILLEGGER, les invités ont suivi un vaste programme touristique qui leur a permis de se faire une idée vivante de l'environnement pittoresque et culturellement attrayant de Bayon. A la Maison de la Mirabelle à Rozelieures, ils ont été initiés aux secrets de la transformation de la mirabelle, fruit principal de la région, et dans l'imposant château de Lunéville, ils ont découvert la vie à la cour des ducs de Lorraine.



L'apéritif et le dîner officiel ont été marqués par une ambiance extraordinairement amicale et cordiale, qui s'est également manifestée dans les discours des

maires. Cela reflétait à la fois la fierté d'un partenariat vieux de 55 ans et la nécessité de maintenir et d'approfondir cette amitié dans l'avenir. En cadeau, les invités ont présenté une copie des panneaux des jumelages de Straelen aux entrées de la ville. Le discours de Thibault BAZIN, député de la circonscription de Lunéville, également présent, a surpris et réjoui : il a invité les maires et leurs adjoints des deux municipalités à une visite conjointe de l'Assemblée Nationale à Paris. Également présents le président et les vice-présidents de la CC3M.



La solidarité cordiale entre les deux communautés s'est également manifestée par le dévoilement du panneau identique à celui qui est à la mairie de Straelen : « Straelen 434 km », qui avait été offert en cadeau par Bayon il y a des années aux Straelinois.



La visite conjointe du Musée de l'École de Nancy et de la Place Stanislas à Nancy a complété l'expérience globale réussie et durable de ce séjour.



Nouvel équipement au Centre culturel

par Nicolas ANDRÉ

Un nouvel équipement est mis gratuitement à la disposition des utilisateurs du Centre culturel Henri Gaudel : 10 « mange-debout » bien pratiques pour les apéritifs et collations diverses.

Cette idée nous avait été soufflée par des associations utilisant régulièrement le Centre culturel.

Alors comme il restait un peu d'argent prévu pour les associations au budget 2018, voilà une dépense qui a rapidement su trouver son utilité.

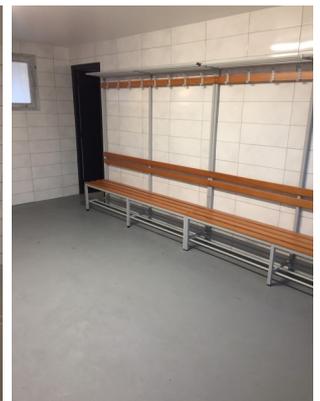


Rénovation intérieure des vestiaires du stade

par Lucas MORAND

Les gros travaux de rénovation intérieure des vestiaires, douches et sanitaires du stade municipal sont terminés.

Ces espaces ont été mis à la disposition des utilisateurs à partir du lundi 12 novembre.



Plantations aux étangs communaux de la Saussaie

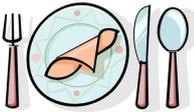
par Nicolas ANDRÉ



Le programme d'investissement s'est également poursuivi au niveau des étangs de la Saussaie.

Après la pose de barrières et portique en bois en juin, place aux plantations d'arbres à l'automne pour agrémenter l'entrée du site et proposer dans quelques années des places de stationnement ombragées.





Repas-dansant des aînés

par Didier PERRIN

Le dimanche 18 novembre, les aînés de notre commune âgés de 70 ans et plus se sont retrouvés au Centre Culturel Henri Gaudel pour partager en commun le repas qui cette année a été concocté par Magalie COTTEL.



Comme à l'accoutumée le samedi matin une équipe d'élus s'est chargée de la mise en place de la décoration et des tables qui cette année affichaient les couleurs bleu-blanc-rouge en hommage à nos poilus dont nous célébrons le centenaire.

Une fois l'apéritif servi, le Maire a prononcé quelques mots à l'attention des participants. Le service du repas qui a suivi a été assuré par l'équipe des élus. Puis fut venu le moment de se mesurer à la piste de danse ; l'animation confiée à l'orchestre Mi LA Si composé de quatre musiciens a fait tourner les danseurs. On a noté une ambiance festive et conviviale tout au long de cette journée.



Un grand merci aux convives et aux petits nouveaux présents lors de cette journée ainsi qu'à tous les participants qui ont contribué au succès de cette animation annuelle. D'ores et déjà rendez-vous a été pris pour le 17 novembre 2019.

L'animation réservée à l'attention des résidents de la Maison de Retraite Saint-Charles se déroulera courant juin 2019, nous ne manquons pas de communiquer la date exacte dans un prochain numéro et dans les services de la résidence.





Commémoration Armistice du 11 novembre 1918

par Nicolas ANDRÉ

Dimanche 11 novembre, à l'initiative des associations patriotiques et du Souvenir Français du Bayonnais, et en partenariat avec la Commune de Bayon, s'est déroulé le 100^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Rendez-vous avait été donné à la chapelle Saint-Charles pour un office religieux, puis à la Nécropole nationale pour la cérémonie proprement dite.

Comme dans de nombreuses communes françaises, à 11 heures précises, les trois cloches de notre église ont retenti à toutes volées (plenum) pendant 11 minutes, comme cela avait été fait le 11 novembre 1918 lorsque le cessez-le-feu avait retenti. Cette matinée s'est terminée à la salle polyvalente par le verre de l'amitié proposé à tous les participants.



Lancement des travaux du city-stade

par Nicolas ANDRÉ (photos : Eddy GALLAIRE)

Le projet de réalisation du city-stade s'inscrit pleinement dans le cadre du programme municipal, visant notamment à remettre en état et à améliorer les infrastructures sportives et de loisirs dont la Commune est propriétaire.

Sur le site du Stade de la Moselle, différentes actions successives ont été réalisées ces dernières années : réfection du terrain de basket-ball, mise en service de bâtiments préfabriqués (vestiaires supplémentaires, local et douche arbitre, bureau et club-house), réfection et éclairage des courts de tennis, réfection du terrain de handball, rénovation des anciens vestiaires et des sanitaires.

D'autres opérations sont en cours : réfection et modernisation des terrains de football, libre-accès aux terrains de handball et de basket-ball.

Sur le site du Clos de Maizerai, une aire de jeux avait dû être démontée pour des raisons de vétusté et de dangerosité des éléments. Le projet de réaménagement de cet espace a été longuement discuté par les élus, y compris le lieu d'implantation. Il aboutira à la création de deux nouveaux équipements : un city-stade (photos du lancement des travaux ci-contre) et, dans un second temps, une nouvelle aire de jeux pour enfants.





A l'école maternelle Françoise Dolto

par Martine BONNE, directrice, Élodie GERMAIN, enseignante

La semaine du goût



Les enfants ont cuisiné des légumes.



Les grands ont épluché, coupé la courge en petits morceaux qu'ils ont cuits au four. Ils ont aussi fabriqué de la soupe de légumes avec du potiron, de l'oignon et des pommes de terre. Il fallait éplucher les légumes, les couper en petits morceaux.



C'est Marie-Line qui a aidé deux élèves à mixer la soupe. Certains enfants ont aimé la courge, d'autres n'ont pas aimé, mais ils ont quand même goûté. Ils ont préféré la soupe de légumes.



Les petits ont fabriqué une salade de fruits. Ils sont venus dans la classe des grands et tous ont partagé ces plats.

C'était une belle journée !

Les jeux de société

Ces jeux permettent d'aider les enfants à mieux maîtriser le langage oral. Les parents ont apprécié ce projet présenté en début d'année et, chaque semaine, ce sont de 6 à 8 parents qui viennent encadrer les jeunes élèves pour 30 minutes de jeux le mardi matin. A chaque table de jeu, un adulte accueille 5 enfants. L'adulte explique d'abord la règle du jeu en proposant des phrases adaptées.



Au cours du jeu, l'adulte accompagne verbalement ce que fait chaque enfant et invite chaque enfant à dire ce qu'il doit faire ou ce qu'il a fait. A la fin du jeu, l'adulte et les enfants expliquent qui gagne, comment et pourquoi. Cette activité remporte un franc succès auprès des élèves.



Saint-Nicolas

Jeudi 6 décembre, Saint-Nicolas est venu rendre visite aux enfants. Il était accompagné du Père Fouettard. Les enfants lui avaient fait un joli dessin pour cette occasion. Pour les remercier, Saint-Nicolas leur a offert un sachet de friandises. Cette année encore, cette visite a été très appréciée de tous.



Autour du cirque

Mardi 11 décembre, les élèves se sont déplacés à Flavigny pour des activités autour du cirque dans le cadre de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP).



A l'école de la Providence

par Christine KIRCH, chef d'établissement

Ne les oublions jamais, jamais, jamais !

Vendredi 16 novembre, nos élèves de CE2, CM1 et CM2 accompagnés des élèves de l'école primaire Françoise Dolto étaient réunis à la Nécropole nationale, au pied du monument aux Morts, pour commémorer le 100^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11

novembre 1918 qui met fin à la Première guerre mondiale.

Une cérémonie organisée par M. RAVAILLER, président du Souvenir Français du Bayonnais, en présence de M. le Maire.



Visite de Saint-Nicolas et de Père Fouettard

Judi 6 décembre, l'association des parents d'élèves avait organisé la visite de Saint-Nicolas. C'est toujours avec un grand plaisir que les enfants l'accueillent dans leur classe.

Chacun a reçu un sachet de friandises, une brioche et un bon chocolat chaud.





Jeunes Israéliens et Palestiniens au Collège de l'Euron

par Olivier KOPFERSCHMITT, principal

Une vingtaine d'élèves, représentants élus de diverses instances du collège, ont eu la chance de rencontrer jeudi 4 octobre une délégation de jeunes Israéliens et Palestiniens au Centre culturel Henri Gaudel.

Accueillis à la Cité des Paysages à Sion depuis le 25 septembre, ces jeunes et leurs interprètes ont partagé leur vécu et leurs espoirs de paix avec de jeunes Meurthe-et-Mosellans, dans un échange organisé par l'ONG Win Peace et La Ligue de l'enseignement 54, en partenariat avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle. Tous ont travaillé activement pour préparer la rencontre avec les jeunes collégiens, avec la préoccupation de parvenir à faire comprendre la situation au Proche-Orient et de véhiculer un message de paix et de défense des droits fondamentaux du citoyen. C'est par le jeu et le témoignage qu'ils ont choisi de sensibiliser les collégiens à la situation complexe de ces territoires. Les élèves ont ainsi été invités à replacer sur une frise chronologique géante les cartes et autres événements marquants de l'histoire d'Israël et de la Palestine, des anciens empires de Judée et d'Israël au 9^{ème} siècle aux territoires palestiniens colonisés d'aujourd'hui, en passant par la création de l'État d'Israël. Les jeunes ont également proposé de petites mises en scènes évoquant les droits fondamentaux de l'homme, comme celui de circuler librement.



Ils ont témoigné de la vie quotidienne des jeunes israéliens soumis à un service militaire obligatoire de 2 ou 3 ans et de jeunes palestiniens arrêtés au checkpoint devant des collégiens attentifs et sérieux.

En fin de matinée, les élèves de la section « Langue et Culture Européenne » et leurs correspondants allemands ont rejoint l'assemblée pour une nouvelle activité autour de la frise chronologique avant une dernière prise de parole des jeunes israéliens et palestiniens, qui conclurent leur visite par l'importance de soutenir les partisans de la paix et des droits fondamentaux de l'Homme.



Saint-Nicolas

Jeudi 6 décembre, les enfants du Périscope ont eu la surprise de la venue de Saint-Nicolas ce qui a ravi tous les enfants !

Opération sacs à dos

En cette période de fin d'année, le Périscope, en collaboration avec l'école Dolto, a participé à l'opération sakado, qui consistait à récolter des sacs à dos à destination des sans-abris. L'action faisait appel à la générosité de chacun afin que soient constitués des sacs à dos remplis de 4 kits à destination de ceux qui sont le plus souvent privés du plus strict minimum, les sans-abri.

Accueil collectif Le Périscope ADMR

par Christophe SALLIOT, directeur

L'ensemble de l'équipe remercie les enfants, les parents ainsi que l'équipe enseignante pour leur aide, leur soutien, leurs dons et leur participation à cette action qui prend tout son sens en cette période de fin d'année.



Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Noël et avons hâte de tous vous retrouver en 2019 !



Au cœur de l'EHF(*) Euro 2018

par Yann RUBERT, président de l'ASCB Handball

L'Office des Sports du Bayonnais, en partenariat avec l'ASCB Handball Bayon, avait décidé, dès le mois de juin, de proposer aux sportifs bayonnais d'assister à trois rencontres du championnat d'Europe féminin de Hand. Devant l'engouement du public, le club de hand a décidé d'amplifier l'action initiée et de proposer différents temps forts, durant toute une semaine.

Ainsi, dimanche 2 décembre, 55 Bayonnais ont pu assister à la première victoire des Françaises dans « leur » Euro, face à la Slovaquie, dans un palais de sports de Gentilly tout acquis à leur cause. Et d'autres handballeuses ont fait durer le plaisir en assistant à l'autre rencontre du groupe, opposant la Russie au Monténégro.



Mardi 4 décembre, une vingtaine de Bayonnais ont à nouveau enfilé leur costume de supporters pour porter l'équipe de France vers une qualification dans le tour principal, ce qu'elles ont fait en venant à bout du Monténégro.

Vendredi 7 décembre, les jeunes joueuses du club ont eu la chance de fouler le parquet avec les championnes. En effet, le club s'était inscrit à l'action *Escort Kids*, qui permettait d'accompagner les sportives à l'entrée sur le terrain. Elles ont ainsi pu voir



de près les équipes, et ont pu ensuite assister, rejointes par leurs parents et d'autres supporters bayonnais, à la victoire de l'Allemagne contre l'Espagne et de la Norvège face à la Hongrie.

Enfin, pour clôturer la semaine intense, 14 enfants du club de Bayon ont participé au défi *Handballissime*. Ce projet était de faire chanter un chœur de 51 enfants devant les spectateurs et les sportifs la musique officielle de l'Euro, accompagné d'un orchestre philharmonique. Après des semaines de préparation et de répétitions, dimanche 9 décembre à 15h30, le Palais des Sports a résonné au son des voix des enfants, pour une cérémonie pleine d'émotion.



Petits et grands ont donc vécu une semaine au rythme de « leur » Euro, et ont pu partager des moments intenses avec leurs idoles, qui leur laisseront des souvenirs plein la tête. Tous espèrent que l'équipe de France pourra aller au bout de son rêve et monter sur la première marche du podium.

(*) *European Handball Federation.*

NDLR : Depuis la rédaction de cet article, l'équipe de France féminine est devenue championne d'Europe en battant l'équipe de Russie.



Du côté du comité des fêtes

par Christian ZINS et Séverine BOUNSIR, président et membre de l'association

Saint-Nicolas 2018

Samedi 1^{er} décembre, le saint patron des Lorrains, accompagné de son fidèle ami le Père Fouettard, sont venus visiter Bayon. Les deux compères ont rendu une visite amicale à nos aînés à la résidence St-Charles.



Puis une centaine d'enfants se sont retrouvés au centre culturel Henri Gaudel pour assister à un spectacle de magie organisé par le comité des fêtes. Le magicien Clément DEMANGEL a ébloui petits et grands avec ses tours et ses illusions. Un goûter et une distribution de chocolats ont clôturé ce moment convivial.



Tous les bénévoles du comité des fêtes, Saint-Nicolas et Père Fouettard vous remercient pour votre présence et vous donnent rendez-vous l'année prochaine.

Foire de Printemps et vide-grenier 2019

Comme chaque année le comité des fêtes organise la traditionnelle Foire de Printemps qui se tiendra dimanche 28 avril.

Une nouveauté, cette année, un vide-grenier qui se tiendra dans la prolongation de l'avenue de la gare. Les réservations sont obligatoires, tant pour la foire que pour le vide-grenier : il n'y aura pas d'inscriptions le jour de la foire. Le prix du mètre linéaire

est fixé à 1 € pour les habitants de Bayon (prévoir le métrage supplémentaire pour les véhicules).

Les bulletins d'inscription seront à demander à partir du 1^{er} février 2019 au comité des fêtes auprès du président M. Christian ZINS : 06 87 22 59 86

christianzins@ymail.com

Ils seront également disponibles chez les commerçants de Bayon. La clôture des inscriptions est prévue le 7 avril 2019.



Les bénévoles sont les bienvenus pour cette journée. Vous pouvez contacter le président du comité si vous disposez d'un peu de temps pour nous aider à la mise en place la veille ou le matin de la foire.

Votre avis compte...

Le comité des fêtes existe désormais depuis 4 ans et ses bénévoles se démènent pour vous satisfaire avec de nombreuses manifestations comme la foire de printemps, la chasse aux œufs de Pâques, le bal du 14 juillet, la Saint-Nicolas et diverses soirées animées.

Nous avons besoin de votre avis pour répondre au mieux à vos attentes et à vos envies. Si vous avez envie de rejoindre la joyeuse équipe du comité n'hésitez pas à le noter sur le bulletin ci-dessous ou contacter le président M. Christian ZINS.

Vous pouvez vous investir juste une heure pour venir monter un chapiteau, ou plus si le temps vous le permet. Nous serons heureux de vous accueillir dans notre équipe.



Votre avis compte !

Pour répondre au mieux à vos envies, le comité des fêtes vous sollicite... Envie d'une manifestation différente ou de revivre les fêtes de votre enfance ? Faites-nous part de vos idées.

Nom :

Prénom :

Mail :

Suggestions :

.....

Merci ! L'équipe du comité des fêtes

A retourner à M. Christian ZINS : christianzins@ymail.com
1 rue du Pré Montant ou sur la page facebook du comité



Aide à Domicile en Milieu Rural Euron-Moselle

par Jacqueline LEGRET, présidente

L'ADMR propose ses services pour accompagner les personnes à l'accueil de jour Bergeret de l'EHPAD Saint-Charles.

N'hésitez donc pas à nous contacter pour tout renseignement. Vous, aidants d'une personne atteinte d'une maladie neurologique, préservez-vous : nous sommes là pour vous aider !

Nous vous remercions pour votre confiance.

Contact : 23 grande rue - 03 83 72 58 01
admr.euronmoselle@fede54.admr.org



Petites informations

par Nicolas ANDRÉ, Nathalie CHIARAVITA, Lucas MORAND, Alain RAVAILLER

Combien sommes-nous ?

La population légale (totale) de Bayon au 1^{er} janvier 2019 est de 1618 habitants (source INSEE).

Vie associative - Comité du Souvenir Français

Au 1^{er} janvier 2019, le comité du Souvenir Français du Bayonnais, présidé par M. Alain RAVAILLER, aura fusionné avec le comité de Gerbéviller - Blainville-sur-l'Eau - Damelevières. Le nouveau comité porte le nom de « Comité du Souvenir Français Meurthe - Mortagne - Val d'Euron ». Siège social : 1 bis ancienne route de Moyen 54830 Gerbéviller.
 Président : M. Etienne CREUSAT
 Tél. 06 45 87 14 67 - eticre@yahoo.fr

Vie associative - Orgues et Patrimoine de l'église

M. Michel CLAIRE a cessé ses fonctions de président de l'association des Amis des Orgues et du Patrimoine de l'église (en cours de remplacement).
 Vice-Président : M. Jean-Baptiste DIDIER

Accueil des nouveaux habitants

Les 55 nouveaux foyers qui se sont installés à Bayon courant 2018 sont invités à une matinée d'accueil le samedi 12 janvier à 10h au Centre culturel.

Donneurs de Sang de Bayon et environs

Voici les dates des prochaines collectes de sang à l'EHPAD Saint-Charles de 16h à 19h30 :

- ▶ vendredi 22 février
- ▶ vendredi 17 mai

Site web - Communauté de Communes

Toute l'actualité intercommunale : www.cc3m.fr

Nouveaux horaires - Bibliothèque Marie Marvingt

Mardi de 13h à 17h30
 Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
 Vendredi de 14h à 17h30
 Samedi de 9h à 12h
 Contact : sabrina.marchal@cc3m.fr

Nouveaux horaires - Déchetterie intercommunale

- ▶ du 16 octobre au 14 avril :
 Lundi - Vendredi de 13h30 à 16h30
 Mercredi - Jeudi - Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- ▶ du 15 avril au 15 octobre :
 Lundi - Vendredi de 13h30 à 17h30
 Mercredi - Jeudi - Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



Déneigement : l'affaire de tous

L'hiver s'installe avec probablement des chutes de neige à venir. Quelques rappels réglementaires et de bon sens : par temps de neige, glace ou verglas, les propriétaires ou locataires de logements ou commerces sont tenus de casser la glace, de balayer et de relever la neige au droit de leur habitation ou commerce, en cordon ou en tas disposés de façon à permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux le long des caniveaux.

Merci d'avance !



Comités de Jumelage français et allemand en deuil

par Laurence VILLEGGER, présidente du comité de jumelage Bayon-Straelen

En apprenant le décès de Maria GASTENS, épouse de Josef, le 16 novembre au lendemain de l'anniversaire de ses 79 ans, de nombreux Bayonnais et notamment les membres du jumelage Bayon-Straelen ont été très émus.



Maria était l'épouse fidèle et dévouée, et surtout le bras droit de Josef GASTENS, professeur des écoles et président du jumelage allemand durant de nombreuses années. Elle était aussi une maman et une grand-mère toujours attentionnée.

Elle a été l'hôtesse bienveillante et maternelle de nombreux visiteurs de Bayon et des membres du comité. Elle a organisé pendant des décennies des fêtes traditionnelles devenues légendaires à l'occasion de l'échange de jeunes. Elle s'est beaucoup impliquée dans l'atmosphère familiale unique du jumelage des deux villes, dont elle a incarné la bonne humeur.

Nombreux étaient ses déplacements avec Josef à Bayon lors des événements officiels et privés et son investissement fut marqué par son intronisation en tant que Consul de la Mirabelle.



Si nous devons évoquer Maria en quelques mots ce serait accueil, joie de vivre, partage. La porte de Maria et Josef était toujours grande ouverte et il n'était pas rare qu'ils organisent des tablées d'une trentaine de Bayonnais pour leur faire déguster des spécialités de Straelen accompagnées de la boisson locale.

Une grande délégation de Bayon s'est déplacée pour les funérailles afin de soutenir Josef et sa famille mais aussi pour transmettre toutes les condoléances de leurs amis français.

Nos pensées tendres vont vers la famille GASTENS.



Extraits du registre de l'État-Civil

par Aurélie AUDIBERT

Décès

René LIBRY	05/10/2018
Raymond GIRARD	06/10/2018
Guy LOUVAIN	17/10/2018
Agnès GRABIEC	29/10/2018
André KREMER	29/10/2018
Marie CLAVEY	10/11/2018
Anne MARCHAL	13/11/2018
Germaine CUNY	11/11/2018
Adèle MAËS	18/11/2018
Huguette BILLOUD	20/11/2018
Anne PIERSON	21/11/2018
Simone JUSNEL	21/11/2018

Thérèse VIEILLE	27/11/2018
Marie-Thérèse HARAUX	01/12/2018
Régine FRAIROT	11/12/2018
Elisabeth NARTZ (sœur Isabelle)	18/12/2018

Naissances

Emma SIMON LEMONT	28/09/2018
Suzie CUNAT	04/10/2018
Rosalie CARPENTIER	09/10/2018
Léon KNOCHEL	21/10/2018

Mariage

Élodie ROLLOT et Sébastien SOGNÉ	06/10/2018
----------------------------------	------------



Collecte des ordures ménagères et des sacs de tri

par Nicolas ANDRÉ

La Communauté de Communes Meurthe, Mortagne, Moselle (CC3M) nous a informés :

- que la collecte des ordures ménagères initialement prévue pour le secteur 1 le lundi 31 décembre 2018 est supprimée ;

- qu'à partir du mois de janvier, la Commune de Bayon ne sera plus divisée en deux secteurs pour la collecte des ordures ménagères et des sacs de tri : les collectes auront lieu le même jour dans l'ensemble des rues ;

- qu'à partir du mois de janvier, les prochaines dates de collecte des ordures ménagères dans l'ensemble des rues auront lieu chaque jeudi (sortir les conteneurs la veille à partir de 19h) ;

- qu'à partir du mois de janvier, les prochaines dates de collecte des sacs de tri dans l'ensemble des rues de Bayon auront lieu un mardi sur deux (sortir les sacs la veille à partir de 19h) : mardi 8 janvier, mardi 22 janvier, mardi 5 février, mardi 19 février.

Un calendrier précisant l'ensemble des collectes de l'année 2019 vous sera distribué par nos soins dès que la CC3M nous le fera parvenir. Nous le publions également sur ce site web.



Pour tout renseignement, rendez-vous sur le site web de la Communauté de Communes : www.cc3m.fr ou contactez-la par téléphone au 03 83 71 43 62.

VIE ÉCONOMIQUE

Bienvenue



Bienvenue aux nouveaux professionnels

par Alain RAVAILLER



Jérémie PIERRON - Magnétiseur
Square des Académiciens
07 81 85 10 01
jpierronmagnetiseur@gmail.com
www.jeremiepierron.fr



Pierre ZIMMÉR
Masseur-Kinésithérapeute
2 avenue de Virecourt
03 83 72 54 88

N'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie si vous venez de créer ou de reprendre une activité économique à Bayon. Vous pouvez nous contacter à cette adresse : secretariat@mairie-bayon.fr

Prochain numéro

Le prochain numéro trimestriel de « BAYON INFOS » paraîtra début avril. Tous les habitants, responsables scolaires et associatifs qui le souhaitent peuvent faire parvenir leur proposition d'article (texte et photo) sur papier libre en Mairie ou par courrier électronique (de préférence) à cette unique adresse :

nicolas.andre@mairie-bayon.fr avant le vendredi 15 mars

Retrouvez toutes les éditions de « BAYON INFOS » sur notre site web : www.mairie-bayon.fr

BAYON INFOS Bulletin municipal d'informations édité par la Ville de BAYON - Hôtel de Ville - 18 avenue de la Gare 54290 BAYON

Directeur de la Publication : Jacques BAUDOIN - **Directeur de la Rédaction et Responsable d'Édition :** Nicolas ANDRÉ

Couverture : Fleur des champs givrée (Photo : Stéphane BERVARD)

Ont également contribué à ce numéro : Aurélie AUDIBERT - Martine BONNE - Séverine BOUNSIR - Nathalie CHIARAVITA - Eddy GALLAIRE - Élodie GERMAIN - Christine KIRCH - Olivier KOPFERSCHMITT - Jacqueline LEGRET - Sophie LOUIS - Lucas MORAND - Andrée NOIROT - Didier PERRIN - Alain RAVAILLER - Yann RUBERT - Christophe SALLIOT - Françoise SAVARD - Laurence VILLEGGER - Christian ZINS.

Remerciements : à tous ceux qui ont contribué à ce numéro et à sa distribution dans toutes les boîtes-aux-lettres accessibles de la Commune.

Imprimé par nos soins - Diffusé gratuitement - Tirage 780 exemplaires

Reproduction et vente interdites © Mairie de BAYON - Parution et dépôt légal : Janvier 2019